

Syndicat National Force Ouvrière des cadres des Organismes Sociaux



19 décembre 2024

SOUTIEN À MAYOTTE

LE SNFOCOS SE MOBILISE





L'édito du secrétaire général de la LM du 19 décembre 2024

Bruno GASPARINI

MAYOTTE A BESOIN DE TOUTES LES SOLIDARITÉS CONCITOYENNES

Après 160 ans d'un attachement fort à la France, Mayotte devient un département en 2011, la seule des 4 iles de l'archipel des Comores à avoir refusé l'indépendance en 1974, les deux fois par un référendum d'autodétermination, largement inspiré du mouvement des mahoraises (les chatouilleuses) sous la conduite de Zéna M'Déré.

Plus de dix ans après, nos concitoyens mahorais n'ont toujours pas obtenu la convergence des droits (Cf. notre LM spéciale Mayotte). Aujourd'hui, les mahorais en payent le prix fort : le cyclone Chido a démoli les bangas (bidonvilles où vit un habitant sur 3), mais aussi les habitations en dur qui ont résisté mais ont perdu leurs baies vitrées et leur toit. Nous sommes sans nouvelle de la moitié de l'ile coupée de tous réseaux.

Le temps est au secours et à la solidarité; le temps de la revendication reviendra immanquablement car il ne sera plus question de convergence des droits à l'horizon 2035, mais bien de rétablir la continuité territoriale et l'alignement des droits sans plus tarder.

Le SNFOCOS apporte tout son soutien et reste en lien direct avec nos camarades Mahorais et notamment, mais pas seulement, le secrétaire de l'UD-FO Arcadine et Zabibo notre représentante SNFOCOS.

En tant que Secrétaire général du SNFOCOS, j'ai pris contact avec la présidence de la Commission paritaire santé et le directeur de la CAPSSA afin de réunir les instances en vue de mobiliser nos fonds sociaux en faveur des 400 salariés de la CSS-Mayotte et de l'ARS.

Nous pouvons assurer que les fédérations syndicales et le SNFOCOS s'activeront pour se réunir rapidement dans les commissions sociales pour flécher un budget et une procédure simplifiée de saisine afin de débloquer les aides d'urgence pour nos collègues mahorais, amis pour certains, salariés de la Sécurité sociale.

Nous écrire snfocos@snfocos.fr

Notre site internet snfocos.org

Retrouvez-nous sur nos réseaux







Pour adhérer





Syndicat National Force Ouvrière des cadres des Organismes Sociaux



19 décembre 2024

COURRIER DU SNFOCOS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAPSSA DU 18 DÉCEMBRE 2024

Monsieur le Directeur, Président, Vice-présidente,

A l'occasion de votre prochaine instance délibérative, vous avez probablement prévu un point d'actualité relatif aux 400 salariés mahorais potentiellement sinistrés.

Je vous serai reconnaissant de nous faire connaitre les dispositions délibérées d'ordre organisationnel et budgétaire à destination ciblée des salariés mahorais.

Vous en remerciant par avance

Bien cordialement,

Bruno Gasparini Secrétaire Général du SNFOCOS

COURRIER DU SNFOCOS À LA COMMISSION PARITAIRE DE PILOTAGE DE L'UCANSS DU 18 DÉCEMBRE 2024

Madame, Monsieur,

A l'occasion d'une instance délibérative exceptionnelle, nous souhaiterions aborder un point d'actualité relatif aux 400 salariés mahorais potentiellement sinistrés.

Je vous serai reconnaissant de nous permettre de délibérer sur des dispositions d'ordre organisationnel et budgétaire à destination et au bénéfice des salariés mahorais.

Vous en remerciant par avance

Bien cordialement,

Bruno Gasparini Secrétaire Général du SNFOCOS

Nous écrire snfocos@snfocos.fr

Notre site internet snfocos.org

Retrouvez-nous sur nos réseaux







Pour adhérer





Syndicat National Force Ouvrière des cadres des Organismes Sociaux



19 décembre 2024

CAGNOTTES POUR SOUTENIR LA POPULATION MAHORAISE



CLIQUER ICI



CLIQUER ICI

La Fondation de toutes les causes



CLIQUER ICI



CLIQUER ICI

Nous écrire snfocos@snfocos.fr

Notre site internet snfocos.org

Retrouvez-nous sur nos réseaux







Pour adhérer



Retrouvez <u>ICI</u> la liste non exhaustive des ONG mobilisées sur l'urgence à Mayotte